

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 19 septembre 2013

Publié le 27 septembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Françoise EHRE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	M. Jean DUBUET
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	M. Patrick ORSOLA
M. Christophe BERTHIER		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

#### *Membres absents :*

M. Gilbert MENUT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	M. Michel JULIEN pouvoir à M. André GERVAIS
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Dominique GRIMPRET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Gaston FOUCHERES	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
M. Rémi DELATTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Michèle CHALLAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CAMBILLARD pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS****Compétence de la Communauté d'agglomération relative aux équipements culturels et sportifs - Salle d'escalade Cime Altitude 245 - Déclaration d'intérêt communautaire - Transfert de compétence de la Ville de Dijon à la Communauté d'agglomération - Procès-verbal - Convention de gestion**

Par délibération en date du 6 février 2003, la Communauté de l'Agglomération dijonnaise a énoncé que sont « considérés d'intérêt communautaire, la réalisation et la gestion d'équipements qui, par l'origine géographique des usagers, l'absence d'équipement similaire dans l'agglomération, et la reconnaissance qualitative de leurs activités, méritent d'être prises en charge par l'agglomération ».

A la suite de cette délibération, l'arrêté préfectoral du 3 mars 2003 a autorisé « la communauté de l'agglomération dijonnaise à étendre ses compétences à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

Au titre de cette compétence, le zénith, la piscine olympique, le stade d'athlétisme Colette Besson, le centre sportif du Grand Dijon de Saint-Apollinaire, le stade de football « Gaston Gérard » ont été déclarés d'intérêt communautaire.

La Salle d'Escalade « Cime Altitude 245 », ouverte depuis avril 2010, participe indéniablement à l'attractivité et à la promotion de l'image de la Communauté de l'agglomération dijonnaise. Depuis l'ouverture de la salle, la fréquentation s'accroît et la zone de chalandise s'agrandit avec des pratiquants en provenance du Grand Dijon, de la Côte d'Or et de plusieurs départements limitrophes.

Cette structure est en effet la plus grande salle d'escalade dans la zone géographique comprise entre Paris, Strasbourg et Lyon. Elle s'étend sur 835 m<sup>2</sup> avec plus de 130 voies à escalader. Les murs s'élèvent jusqu'à 12,5 mètres de haut avec des arches et des surplombs de 5 mètres.

Ce bâtiment, dont le coût de construction s'élève à 2 605 355 € TTC, présente un coût de fonctionnement annuel de 260 881 € TTC, pour l'année 2012.

Les compétitions qui y sont organisées - championnat régional d'escalade, championnats de France UNSS – et la participation du délégataire à des manifestations importantes (salon loiroscope, Grésilles en fête, Dijon Plage, Journée des nouveaux habitants etc.), contribuent par ailleurs au rayonnement de cet équipement et, par voie de conséquence, de l'agglomération dijonnaise.

La prise en charge de cet équipement par la Communauté de l'agglomération dijonnaise apparaît donc somme toute logique et marque une nouvelle étape dans la construction de l'intercommunalité.

La déclaration de l'intérêt communautaire de la salle d'escalade entraînera de plein droit la reprise par la Communauté de l'ensemble des droits et obligations attachés à cet équipement à la date du transfert de compétence. Afin que la prise de compétence et le transfert des droits et obligations afférents liés à la déclaration d'intérêt communautaire prennent effet en cohérence avec le calendrier officiel de renouvellement de la Délégation de Service Public qui se termine le 31 décembre 2014, il est proposé de fixer ladite prise d'effet au 1er octobre 2013. En conséquence, c'est à compter de cette date que la Communauté de l'agglomération dijonnaise assurera ou fera assurer les missions relatives à l'entretien et la gestion de cet équipement.

Il est donc proposé de compléter la liste d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire en déclarant la Salle d'Escalade « Cime Altitude 245 » d'intérêt communautaire à compter du 1er octobre 2013, de formaliser le transfert de gestion qui en découle par la signature d'un procès-verbal de mise à disposition et de conclure une convention réglant les modalités de prise en charge financière par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise des prestations qui continueront à être effectuées par la Ville de Dijon.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de déclarer** d'intérêt communautaire la salle d'escalade Cime Altitude 245 à compter du 1er octobre 2013 et de transférer au Grand Dijon, à compter de cette même date, tous les droits et obligations découlant de la prise de compétence afférente ;
- **d'autoriser**, en conséquence, Monsieur le Président de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment saisir la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts et à signer le procès-verbal de mise à disposition et la convention de gestion de la salle d'escalade Cime Altitude 245.

## **SALLE D'ESCALADE DE DIJON Cime Altitude 245**

### **Convention de gestion entre la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise et la Ville de Dijon**

**Entre,**

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise représentée par son Président en exercice, dûment habilité par la délibération du Conseil de Communauté du 26 septembre 2013, dénommée ci-après « le Grand Dijon »,

d'une part,

**et**

La Ville de Dijon représentée par son Maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2013,

d'autre part,

#### **Préalablement, il est exposé**

Le Conseil de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a, par délibération du 19 septembre 2013, déclaré d'intérêt communautaire la salle d'escalade Cime Altitude 245 et décidé le transfert de la gestion de cet équipement sportif de la Ville, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Cette mise à disposition a été constatée par un procès-verbal dont les termes ont été approuvés par le Conseil Municipal du 30 septembre 2013.

Il y a lieu désormais de définir les modalités de prise en charge financière, par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, des prestations qui continueront à être effectuées par la Ville.

Ceci étant exposé, il a été arrêté et convenu ce qui suit

#### **Article 1 - Objet**

La mise à disposition de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, des biens ci-après désignés s'accompagne du transfert des charges afférentes à ces biens.

La présente convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles le Grand Dijon confie à la Ville de Dijon des prestations pour son compte, dans le cadre du transfert de gestion de la salle d'escalade Cime Altitude 245.

#### **Article 2 - Entrée en vigueur, durée et dénonciation de la convention**

La présente convention prend effet dès sa notification par le Grand Dijon à la Ville de Dijon.

Elle est conclue pour une durée de trois ans.

Elle pourra être reconduite pour des périodes identiques à la date anniversaire de notification, par reconduction expresse.

#### **Article 3 - Désignation des biens objets des prestations**

- l'ensemble immobilier concerné par la présente convention, d'une surface de 835 m<sup>2</sup>, est situé sur

le site sportif d'Epirey et localisé au 14 rue Marius Chanteur à Dijon, sur une parcelle cadastrée AZ 82.

Ce bâtiment, dont le coût de construction s'est élevé à 2 605 355 € TTC, a ouvert ses portes au public le 1<sup>er</sup> avril 2010. Il est en parfait état de fonctionnement à l'exception de deux points qui sont en cours de résolution :

- des infiltrations d'eau sur la façade ouest ;
- des difficultés d'accès à la centrale de traitement d'air qui rendent difficiles les interventions destinées à assurer sa maintenance.

Le transfert de charges concerne les locaux et espaces inscrits dans le périmètre tel que défini sur le plan annexé.

- le mobilier, dont la liste est jointe en annexe, appartenant à la Ville de Dijon.

Le Grand Dijon et la Ville de Dijon déclarent avoir une parfaite connaissance des biens, objets des prestations.

#### **Article 4 - Définition des prestations confiées à la Ville de Dijon**

Le Grand Dijon confie à la Ville de Dijon les prestations ci-dessous:

Périmètre	Prestations
<p align="center"><b>Génie civil, bâtiments</b>                      Infrastructure (murs, dalles, sols et toitures)                      Isolation thermique, couverture, étanchéité</p>	<p align="center">Maintenance niveau 2, 3, 4 et 5                      Toutes autres réparations et mise en conformité</p>
<p align="center"><b>Menuiseries extérieures</b>                      Serrurerie</p>	<p align="center">Maintenance niveau 4, et 5                      et mise en conformité</p>
<p align="center"><b>Réseaux de fluides</b>                      (intégrés au périmètre de la délégation)                      Eau potable                      Eau pluviale                      Assainissement                      Climatisation                      Énergie calorifique                      Électricité ...</p>	<p align="center">Maintenance niveau 4 et 5                      et mise en conformité</p>
<p align="center"><b>Équipements de sécurité incendie</b>                      Alarmes et détecteurs                      Extraction de fumées                      Extincteurs</p>	<p align="center">Maintenance niveau 4 et 5                      et mise en conformité</p>
<p align="center"><b>Installations techniques et systèmes informatiques</b>                      Chauffage et ventilation                      Armoires électriques divisionnaires                      Traitement d'eau, filtration                      Climatisation                      Sonorisation, , téléphonie, vidéo surveillance...                      Contrôle d'accès informatisé                      Toutes alarmes, GTC, GTC                      Matériels, logiciels et systèmes d'information</p>	<p align="center">Maintenance niveau 5                      pour mise en conformité uniquement</p>
<p align="center"><b>Équipements sanitaires</b>                      Appareillages et commandes</p>	<p align="center">Maintenance niveau 4, et 5                      pour mise en conformité</p>
<p align="center"><b>Équipements d'éclairage</b>                      Appareillages et commandes</p>	<p align="center">Maintenance niveau 4 et 5                      pour mise en conformité</p>
<p align="center"><b>Peintures et revêtements muraux souples et carrelés</b></p>	<p align="center">Rénovation importante ou complète</p>
<p align="center"><b>Équipements intérieurs et mobiliers</b>                      Cabines, casiers, banques d'accueil,</p>	<p align="center">Maintenance niveau 4 et 5                      pour mise en conformité</p>

Rappel : les opérations d'entretien, de maintenance corrective, préventive et curative sont menées et réparties entre la Collectivité et le Délégué selon la norme EN 13-306.

#### Niveau 1

Réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'éléments accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement, ou échanges d'éléments consommables accessibles en toute sécurité, tels que voyants, certains fusibles, etc.

#### Niveau 2

Dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive telles que contrôle de bon fonctionnement.

#### Niveau 3

Identification et diagnostic des pannes, réparations par échange de composants ou d'éléments fonctionnels, réparations mécaniques mineures, et toutes opérations courantes de maintenance préventive telles que réglage général ou réaligement des appareils de mesure.

#### Niveau 4

Tous les travaux importants de maintenance corrective ou préventive, à l'exception de la rénovation et de la reconstruction. Ce niveau comprend aussi le réglage des appareils de mesure utilisés pour la maintenance et, éventuellement, la vérification des étalons de travail par des organismes spécialisés.

#### Niveau 5

Rénovation, reconstruction ou exécution des réparations importantes confiées à un atelier central ou à une unité extérieure.

### **Article 5 - Conditions financières**

Les prestations décrites à l'article 4 feront l'objet d'une facturation par la Ville de Dijon au Grand Dijon, facturation dont le Grand Dijon s'acquittera sur présentation par la Ville de Dijon de justificatifs des prestations effectivement réalisées.

A titre d'information, ces prestations, pour l'année 2012, ont concerné une intervention en recherche de fuites et une reprise de châssis ouvrants et se sont élevées à 5 843 € TTC.

### **Article 6 - Clause résolutoire**

La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties après un accord écrit préalable.

La communauté de l'Agglomération Dijonnaise pourra y mettre fin pour un motif d'intérêt général ou en cas de non exécution par la Ville de Dijon des prestations définies à l'article 4.

### **Article 7 - Application de la convention**

A tout moment, à la demande de l'une ou l'autre des parties, une réunion de concertation pourra être organisée en cas de besoin.

Toute modification de la liste des prestations (ajout ou retrait de prestation) énumérées à l'article 4 fera l'objet dans un premier temps d'un écrit entre les deux parties, et sera entérinée par un avenant en fin d'année civile.

Toute autre modification des conditions de la convention exige la conclusion d'un avenant recueillant le consentement de l'ensemble des parties, lequel ne saurait présenter aucun caractère rétroactif.

La présente convention relève du régime des contrats administratifs. En cas de litige portant sur l'application ou l'interprétation dudit contrat, et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au Tribunal Administratif de Dijon.

A Dijon, le

Le Maire,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué aux Sports  
et aux Travaux

Le Président de la Communauté de  
l'Agglomération Dijonnaise

Gérard Dupire

François Rebsamen

**François MIAS    Bernard HOUSSIN    Frédéric LE GOFF**

**Sylvain LALEVE    Céline KAPRAL**

# **PROCES VERBAL DE CONSTAT**



**SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES**

**9 Boulevard Clemenceau- BP 32692 - 21026 DIJON CEDEX  
Tél. 03.80.74.69.69 - Fax 03.80.74.11.12  
Site internet : [www.huissiers-dijon.com](http://www.huissiers-dijon.com)**



## SECOND ORIGINAL



**SCP F. MIAS B. HOUSSIN F. LE GOFF S. LALEVE C. KAPRAL**

*Huissiers de Justice associés*

9, Boulevard Clemenceau – BP 32692 – 21026 DIJON CEDEX

 03 80 74 69 69 R.I.B. SG 30003 00756 00022088803 69  : 03 80 74 11 12



E-mail : [etude@huissiers-dijon.com](mailto:etude@huissiers-dijon.com) - Site : [www.huissiers-dijon.com](http://www.huissiers-dijon.com)



### PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MIL ONZE**

**et le SEIZE SEPTEMBRE**

**A LA REQUETE DE :**

La VILLE DE DIJON, agissant en la personne de son Maire en exercice, Monsieur François REBSAMEN, Palais des Etats de ladite ville

Lequel m'expose les faits suivants :

## DECLARATIONS

Que la Ville de DIJON a fait procéder à la réalisation de la Salle d'escalade dénommée « CIMES ALTITUDE 245 ».

Qu'elle en a confié la gestion à l'UCPA et parallèlement a fait l'acquisition de divers matériels, outre mobiliers qu'elle a mis à disposition de cette dernière.

Que ce jour, est convenu de réaliser de manière contradictoire un inventaire du matériel mis à disposition par la Ville de DIJON au profit de l'UCPA.

Qu'il me requiert d'en dresser procès verbal de constat.

**Je soussigné, Frédéric LE GOFF Huissier de Justice Associé, au sein de la Société Civile Professionnelle F. MIAS – B. HOUSSIN – F. LE GOFF – S. LALEVE – C. KAPRAL, Huissiers de Justice Associés, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, près le Tribunal de Grande Instance de DIJON dont le siège est 9 boulevard Clemenceau à 21000 DIJON.**

CERTIFIE m'être transporté ce jour, à 10 heures 15, à la Salle d'escalade « CIMES ALTITUDE 245 » à DIJON et avoir, en présence de Monsieur DECAILLOZ, représentant la Ville de DIJON et de Monsieur Régis ADNET, Directeur de la Salle d'escalade, représentant l'UCPA, procédé aux constatations suivantes :

## CONSTATATIONS

Monsieur DECAILLOZ me remet préliminairement la liste des divers matériels et mobiliers mis à disposition de l'UCPA et qui doit donc faire l'objet d'un inventaire préalable par mes soins.

Cette liste comprend une première colonne où apparaît le numéro du bon, suivie d'une deuxième colonne où se trouve indiqué la date d'achat du produit, la troisième colonne le numéro de l'inventaire, une quatrième colonne le fournisseur suivi du nombre, et du montant desdits matériels et mobiliers.

Je me transporte avec Monsieur DECAILLOZ et Monsieur ADNET à l'intérieur de la salle d'escalade

Il est ainsi procédé à la vérification pièce par pièce de tous les matériels et mobiliers mis à disposition.

Je constate que l'ensemble est parfaitement conforme tant en référence qu'en quantité, qu'au nombre de ce qui apparaît sur le listing qui m'a été remis.

Il résulte des vérifications effectuées, l'inventaire suivant :

- 1 défibrillateur FRX 861304AABF
- 1 housse pour FRX 941360
- 1 clé pédiatrique pour FRX 989803139311
- 1 trousse accessoires 1ers secours 68 – PCHAT Laerdal
- 1 kit fixation mural M3857A Laerdal
- 1 adaptateur électrode RS sur LP12 05-1000 Laerdal
- 1 jeu d'électrodes adultes 989803139261
- 1 nacelle Express EXP 14.3ACS, 14,3m – 220 volt
- 177 m<sup>2</sup> tapis 50 mm, 14 sangles d'attaches pour relevage
- 17 m<sup>2</sup> tapis 50mm, 14 sangles d'attaches pour relevage

- 1 collier cervical multitaillies "Stifneck Select" adulte, réf. CMT
- 1 collier cervical multitaillies "Stifneck Select" enfant, réf. CMTE
- 1 plan dur d'évacuation "B-BAK" polyéthylène HD réf. PDEP
- 1 sangle maintien "araignée" pour plan dur, réf. SMI
- 1 jeu de 4 attelles gonflables, réf. AT4
- 8 poteaux à sangle sur socle portable. Tube alu anodisé, tête et socle noir, sangle 3 m noire
- 2 sacs classiques
- 5 protections corde PROTEC
- 1 bloqueur ASCENSION gauche
- 2 bloqueurs ASCENSION droit
- 4 assureurs GRIGRI bleu
- 50 assureurs VERSO titane
- 2 harnais CORAX 1
- 12 casques ELIOS 1 vert
- 8 casques ELIOS 2 vert
- 35 harnais PANDION
- 2 harnais CORAX 2
- 15 harnais SIMBA
- 15 harnais OUISTITI
- 15 harnais ASPIR 1
- 4 longues SPELEGYCA
- 15 harnais ASPIR 0
- 15 harnais ASPIR 2
- 70 HMS Twist Lock poli, 10 HMS vis poli
- 7 embouts P/vis 6 pans creux SW 6 x 25 mm 840/1 Z
- 8 embouts P/vis 6 pans creux SW 8 x 25 mm 840/1 Z
- 4 jeux 7 embouts plat&PZ&PH mini-check
- 22 paires chaussons Mantis du 37 au 46
- 5 clés males 6 pans coudée Facom 83SH.6, tête sphérique série longue (L135 MM)
- 5 clés males 6 pans coudée Facom 83SH.8, tête sphérique série longue (L150 MM)
- 3 blocs 5 prises courant blanc 1.5M+inter
- 2 rallonges électriques 3M H05VVF 3G1.5MM
- 1 rallonge électrique 5M H05VVF 3G1.5MM
- 4 porte-embouts Quick change magnétiques
- 6 seaux Polygom 11 litres
- 2 bacs brico noir 68L & couvercle
- 5 box 30L gris
- 5 bacs 54L gris 51.5x34x32.5cm
- 30 paires chaussons escalade BABOON jaune/noir EB toile coton
- 51 paires chaussons escalade PATLABOR rouge – EB Cosmos
- 15 paires chaussons escalade SONIC VEL bleu – EB croûte velours 16-18
- 15 paires chaussons escalade SONIC VEL A bleu – EB croûte 16-18
- 25 mousquetons spider HMS auto + blc
- 10 mousquetons jumbo sans vis

- 1 harnais HIRUNDOS XS
- 1 harnais HIRUNDOS S
- 2 harnais HIRUNDOS M
- 2 harnais NAVAHO SIT 1
- 2 harnais torse VOLTIGE
- 2 longes ZYPER VERTIGO WIRE-LOCK
- 12 assureurs GRIGRI bleu
- 2 mousquetons OMNI TRIACT-LOCK
- 30 sangles EXPRESS 25 cm
- 2 bloqueurs CROLL
- 2 pédales FOOTAPE
- 6 sangles ANNEAU 60 cm
- 6 sangles ANNEAU 120 cm
- 4 maillons n° 5 normal acier
- 12 mousquetons Am'D BALL-LOCK
- 4 harnais HIRUNDOS XS
- 4 harnais HIRUNDOS S
- 4 harnais HIRUNDOS M
- 4 harnais HIRUNDOS L
- 3 harnais CORAX 1
- 1 harnais CORAX 2
- 3 assureurs GRIGRI
- 3 assureurs GRIGRI bleu
- 3 assureurs GRIGRI rouge
- 5 assureurs VERSO vert citron
- 5 assureurs VERSO titane
- 5 assureurs VERSO rouge
- 4 assureurs REVERSO 3 vert
- 4 assureurs REVERSO 3 titane
- 4 assureurs REVERSO 3 bleu
- 20 mousquetons ATTA CHE SCREW-LOCK
- 10 mousquetons LOCKER SCREW-LOCK
- 2 lots de 6 sacs magnésie KODA
- 3 cordes Wall school uni core 10.2MMx200m jaune
- 1 lot alphabet rouge
- 1 lot nombres vert
- 1 kit click (point d'accrochage)
- 3 élingues tubulaires First CMU 3T LG utile 4M
- 1 élingue tubulaire First CMU 3T utile 2M
- 4 maillons rapide Delta diam 9MM CMU 700 kgs
- 1lot 30 prises Banga
- 2 lots 10 prises Arcade
- 1 lot 12 prises Gratton
- 2 lots 10 prises Ya'Bon
- 1 prise Osm'Ose
- 1 prise Macrosm'Ose 1

- 1 prise Macrosm'Ose 2
- 1 lot 25 prises Bubble
- 1 lot 12 prises Aztek
- 1 lot 6 prises Balls
- 1 lot 10 prises Cairns
- 1 lot 6 prises Kiddy
- 1 lot 21 prises Rocky
- 1 lot 22 prises Mini Foot
- 1 lot 14 prises Manip
- 30 TG 100 noires
- 5 ballerines Vuarde Jr 08/09 – réf. 983909
- 5 ballerines Vuarde Jr 08/09 -réf 983910
- 72 degaines Orbit poli Camp
- Mousse de 152x33x30 avec 25cm mousse 28 kg + 5 cm mousse 17 kg
- Housse bâche
- 3 cordes Wall Master 6 uni core 10,5mmx4m BCC
- 1 flacon marqueur pour corde-rope
- 12 flacons pure grip
- 2 boules de magnésie 2x35 g
- 1 macro volume Stalactite L (sur mesure/TD+) Merlin 3 – vert pomme
- 1 macro volume Colonnnette S (sur mesure/à visser) Chromatine – vert foncé
- 1 macro volume Colonnnette S (sur mesure/à visser) – Chromosone X – vert pomme
- 1 macro volume Colonnnette S (sur mesure/à visser) Chromosone Y – orange
- 1 corde Cobra 10,3mm- 200m (valeur 303,60 €)
- 10 paires chaussons d'escalade Mantis (1-38, 1-39, 2-40, 2-41, 1-42, 1-43, 1-46, 1-47)
- 1 paire chausson Testa Rossa, peinture 35
- 1 lecteur RFID, 40 puces 5FID et 1 seringue pour puce RFID corde
- 2 poubelles accueil 30 L 38\*H75
- 1 tableau blanc émaillé 120\*H90
- 1 sherpa Soho avec module D4 extension
- 2 corbeilles papier ajourées noires 237
- 2 caissettes à monnaie 20\*9\*16
- 1 plan compact avec extension convivial, L200\*P120\*H74
- 1 bureau 4 pieds L120\*P60\*H74 quatre classic hêtre anthracite
- 1 caisson mobile 3 tiroirs dont 1 dossier suspendus
- 1 armoire portes rideaux 2 tablettes L120\*P45\*H105 anthracite
- 5 sièges 4 pieds empilables revêtement tissu noir
- 2 chauffeuses sur patins 2 places simil cuir club noir
- 2 sièges dactylo contac permanent noir avec accoudoirs réglables
- 1 lampe Axel L49\*H32 noir
- 1 porte-manteau simple H180
- 4 mange-debout 1 plateau H110 diamètre 60 alu
- 16 tabourets mange-debout azur L45\*H89\*P45 alu
- 1 table basse 60\*60 hêtre anthracite

- 1 vitrine intérieure fond liège 9A4 L102.5\*P4.5\*H98
- 1 armoire à pharmacie vide 2 portes 53\*53\*20 grise
- 5 rayonnages archives L200\*P50\*H220 4 tablettes
- 1 cendrier en acier + corbeille côtés en alu fixation au sol
- 2 cordes Tower 10,5mm, 200m oasis
- 2 cordes Tower 10,5mm, 200m lava
- 1 corde Osprey 10,3mm, 200 m fire
- 1 corde Osprey 10,3mm, 200 m sky
- 350 cordes Wall master 6 uni core 10,5mm\*35m
- 20 cordes Wall master 6 uni core 10,5m\*30m BCC
- 1 corde Wall master 6 uni core 10,5mm\*200m
- 5 cordes Wall school uni core 10,2mm\*30m BCC
- 20 cordes Wall school uni core 10,2mm\*20m BCC
- 1 corde Wall school uni core 10,2mm\*200m
- 1 corde Top gunII 10,5mm\*200m
- 1 corde antipodes 10,5mm\*200m
- 1 banque d'accueil
- 1 étage cloison séparative
- 4 caissons comprenant 5 casiers de rangement
- 3 visseuses à choc Makita BTD130FRFE 14.4V livrées en coffret avec 2 batteries 3.0AH Li-ion + chargeurs
- 1 boîte aux lettres Bybloss DF blanc
- 1 échelle trans 2x8 PRO 229/370M HYMER 67451783
- 1 échelle trans 3X9 brico 256/564M ALPE 67346853
- 1 nettoyeur Karcher K5.600+T200 460L/H 66833802
- 1 diable rigide transform 250kg HT1842 – 66999800
- 1 ensemble sonorisation (4 enceintes, 1 ampli, 1 table mixage, 2 micros, câble)
- 1 ensemble vidéo (1 écran Sony, 1 PC Dualcore, codons)
- 1 coffre-fort Complice FC3C 80 CSTB – Mpx+3T – 3 Tab, n° série 161681, Poids 138 KG
- 4 fauteuils Bäckerö Esprit
- 2 canapés Bäckerö Esprit
- 1 étagère Expedit 79x79, motif noyer
- 2 tables rangement Bäkerö 123x60x43 Esprit
- 1 téléphone CCP01 + nova 350 orange + nova 350 vert
- 1 coupe-corde sem07
- 1 jeu de 6 clés 6 pans à tête sphérique
- 4 bacs gerbables+palettis. Gris 60 L
- 1 composition de 35 outils avec caisse
- 1 panneau affichage liège 100x150 cm EKWO
- 1 chevalet mobile pour panneaux maxi LXH 150X100 cm
- 2 kits départ galva H 2000mm LxP 1000x600 – 5 tablettes
- 1 kit suivant galva H 2000mm LxP 1000x600 – 5 tablettes
- 3 lots de 5 plateaux Isorel LxP 1000x600 mm
- 1 panneau trottoir pin laqué acajou + marqueur blanc
- Mur d'escalade avec tapis

- 1 EFT 930 BEM (Terminal Portable Bluetooth SAGEM)
- 4 casques Elios 2 blancs
- 1 vitrine snacking ventilée – série N. 442100400500069
- 1 comptoir rangement
- 1 présentoir arrière
- 1 étage cloison séparative

Le listing de l'inventaire est annexé au présent procès verbal de constat.

Diverses photographies numériques (originales et non retouchées) sont annexées au présent procès verbal de constat.

Telles sont les constatations effectuées ce jour

Et de tout ce que dessus, j'ai fait, dressé et clos le présent Procès Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

**REFERENCE ETUDE**  
**N° 1011100256.00**  
**ACTE5000 Tiers 228278**

**Paiement sécurisé**  
**sur notre site**  
[www.huissiers-dijon.com](http://www.huissiers-dijon.com)



**Coût du PV de Constat**

Nature	Montant
Les droits alloués	Mémoire en euros



**F. LE GOFF**

- 1° Droits Fixes
- 2° Indemnité de transport
- 3° Droits d'engagement de poursuites
- 4° Frais d'affranchissement

Acte soumis à la taxe



# INVENTAIRE - SPORTS

ANNEE	N° bon	Date Achat	N° Inventaire	Fournisseur	Fourniture	Montant	Montant par Facture
	<b>SALLE D'ESCALADE "CIMES ALTIITUDE 245"</b>						
2010	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 défibrillateur FRX 861304AABF	1 677,39 €	} 2 237,90 €
	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 housse pour FRX 941360	140,29 €	
	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 clé pédiatrique pour FRX 989803139311	88,44 €	
	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 trousse accessoire 1ers secours 68 – PCHAT Laerdal	67,10 €	
	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 kit fixation mural M3857A Laerdal	125,94 €	
	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 adaptateur électrode RS sur LP12 05-1000 Laerdal	43,06 €	
	66840	31/01/10	38170	DURUPT	1 jeu d'électrodes adultes 989803139261	95,68 €	
	59805	22/01/10	38171	NOVON	1 nacelle Express EXP 14.3ACS, 14,3m – 220 volt	10 883,60 €	
	60526	31/01/10	38181	KIT GRIMPE	177 m² tapis 50 mm, 14 sangles d'attaches pour relevage	12 484,09 €	
	67969	31/01/10	38181	KIT GRIMPE	17 m² tapis 50mm, 14 sangles d'attaches pour relevage	574,32 €	
	38335	10/03/10	38338	CONTACT SECURITE	1 collier cervical multitaillles "Stifneck Select" adulte, réf. CMT	26,85 €	} 361,48 €
	38335	10/03/10	38338	CONTACT SECURITE	1 collier cervical multitaillles "Stifneck Select" enfant, réf. CMTE	26,85 €	
	38335	10/03/10	38338	CONTACT SECURITE	1 plan dur d'évacuation "B-BAK" polyéthylène HD réf. PDEP	166,34 €	
	38335	10/03/10	38338	CONTACT SECURITE	1 sangle maintien "araignée" pour plan dur, réf. SMI	46,29 €	
	38335	10/03/10	38338	CONTACT SECURITE	1 jeu de 4 atelles gonflables, réf. AT4	95,15 €	
	70050	09/03/10	38348	SDM PROTECT	8 poteaux à sangle sur socle portable. Tube alu anodisé, tête et socle noir, sangle 3 m noire	936,32 €	
	70837	18/03/10	38363	PETZL	2 sacs classiques	78,12 €	
	70837	18/03/10	38363	PETZL	5 protections corde PROTEC	33,20 €	
	70837	18/03/10	38363	PETZL	1 bloqueur ASCENSION gauche	28,20 €	
	70837	18/03/10	38363	PETZL	2 bloqueurs ASCENSION droit	56,40 €	
	70837	18/03/10	38363	PETZL	4 assureurs GRIGRI bleu	162,61 €	

70837	18/03/10	38363	PETZL	50 assureurs VERSO titane	624,31 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	2 harnais CORAX 1	72,07 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	12 casques ELIOS 1 vert	393,10 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	8 casques ELIOS 2 vert	262,07 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	35 harnais PANDION	916,73 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	2 harnais CORAX 2	72,07 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	15 harnais SIMBA	402,75 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	15 harnais OUISTITI	402,75 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	15 harnais ASPIR 1	482,59 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	4 longues SPELEGYCA	52,28 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	15 harnais ASPIR 0	482,59 €
70837	18/03/10	38387	PETZL	15 harnais ASPIR 2	482,59 €
73057	22/03/10	38363	CAMP FRANCE	70 HMS Twist Lock poli, 10 HMS vis poli	577,12 €
73305	31/03/10	38363	DURUPT	7 embouts P/vis 6 pans creux SW 6 x 25 mm 840/1 Z	12,98 €
73305	31/03/10	38363	DURUPT	8 embouts P/vis 6 pans creux SW 8 x 25 mm 840/1 Z	20,67 €
73305	31/03/10	38363	DURUPT	4 jeux 7 embouts plat&PZ&PH mini-check	33,00 €
70833	31/03/10	38363	LA SPORTIVA	22 paires chaussons Mantis du 37 au 46	999,86 €
73331	26/03/10	38363	S.N.J.B.	5 clés males 6 pans coudée Facom 83SH.6, tête sphérique série longue (L135 MM)	14,59 €
73331	26/03/10	38363	S.N.J.B.	5 clés males 6 pans coudée Facom 83SH.8, tête sphérique série longue (L150 MM)	20,03 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	3 blocs 5 prises courant blanc 1.5M+inter	5,97 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	2 rallonges électriques 3M H05VVF 3G1.5MM	5,90 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	1 rallonge électrique 5M H05VVF 3G1.5MM	3,60 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	4 porte-embouts Quick change magnétiques	34,80 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	6 seaux Polygom 11 litres	24,00 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	2 bacs brico noir 68L & couvercle	25,80 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	5 box 30L gris	9,20 €
73301	18/03/10	38363	LEROY MERLIN	5 bacs 54L gris 51.5x34x32.5cm	39,50 €
70841	29/03/10	38363	9a CLIMBING EQUIPMENT	30 paires chaussons escalade BABOON jaune/noir EB toile coton	735,54 €
70841	29/03/10	38363	9a CLIMBING EQUIPMENT	51 paires chaussons escalade PATLABOR rouge – EB Cosmos	1 707,88 €
70841	29/03/10	38363	9a CLIMBING EQUIPMENT	15 paires chaussons escalade SONIC VEL bleu – EB crôte velours 16-18	568,70 €

5 004,43 €

66,65 €

34,62 €

148,77 €

3 580,82 €

70841	29/03/10	38363	9a CLIMBING EQUIPMENT	15 paires chaussons escalade SONIC VEL A bleu – EB croûte 16-18	568,70 €
73918	06/04/10	38363	SIMOND	25 mousquetons spider HMS auto + blc	339,37 €
73918	06/04/10	38363	SIMOND	10 mousquetons jumbo sans vis	64,95 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	1 harnais HIRUNDOS XS	36,76 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	1 harnais HIRUNDOS S	36,76 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 harnais HIRUNDOS M	73,52 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 harnais NAVAHO SIT 1	172,03 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 harnais torse VOLTIGE	46,74 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 longues ZYPER VERTIGO WIRE-LOCK	81,42 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	12 assureurs GRIGRI bleu	487,82 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 mousquetons OMNI TRIACT-LOCK	32,67 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	30 sangles EXPRESS 25 cm	82,52 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 bloqueurs CROLL	46,76 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	2 pédales FOOTAPE	15,96 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	6 sangles ANNEAU 60 cm	15,78 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	6 sangles ANNEAU 120 cm	24,06 €
74118	06/04/10	38363	PETZL	4 maillons n° 5 normal acier	10,68 €
74118	09/04/10	38363	PETZL	12 mousquetons Am'D BALL-LOCK	145,67 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 harnais HIRUNDOS XS	147,06 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 harnais HIRUNDOS S	147,06 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 harnais HIRUNDOS M	147,06 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 harnais HIRUNDOS L	147,06 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	3 harnais CORAX 1	108,10 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	1 harnais CORAX 2	108,10 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	3 assureurs GRIGRI	121,96 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	3 assureurs GRIGRI bleu	121,96 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	3 assureurs GRIGRI rouge	121,96 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	5 assureurs VERSO vert citron	62,43 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	5 assureurs VERSO titane	62,43 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	5 assureurs VERSO rouge	62,43 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 assureurs REVERSO 3 vert	66,93 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 assureurs REVERSO 3 titane	66,93 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	4 assureurs REVERSO 3 bleu	66,93 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	20 mousquetons ATTA CHE SCREW-LOCK	170,55 €
76603	06/04/10	38363	PETZL	10 mousquetons LOCKER SCREW-LOCK	74,15 €

1 163,48 €

1 920,52 €

76603	06/04/10	38363	PETZL	2 lot de 6 sacs magnésie KODA	117,42 €
74828	09/04/10	38363	BEAL	3 cordes Wall school uni core 10.2MMx200m jaune	974,14 €
80709	29/06/10	38363	ENTRE PRISES	1 lot alphabet rouge	82,92 €
80709	29/06/10	38363	ENTRE PRISES	1 lot nombres vert	40,42 €
91483	12/10/10	38363	LOISIRS ALTERNATIFS	1 kit click (point d'accrochage)	90,00 €
89707	28/10/10	38363	CABLERIE ET CORDERIE	3 élingues tubulaires First CMU 3T LG utile 4M	62,93 €
89707	28/10/10	38363	CABLERIE ET CORDERIE	1 élingue tubulaire First CMU 3T utile 2M	11,67 €
89707	28/10/10	38363	CABLERIE ET CORDERIE	4 maillons rapide Delta diam 9MM CMU 700 kgs	21,53 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1lot 30 prises Banga	73,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	2 lots 10 prises Arcade	83,79 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 12 prises Gratton	9,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	2 lots 10 prises Ya'Bon	83,79 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 prise Osm'Ose	39,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 prise Macrosm'Ose 1	49,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 prise Macrosm'Ose 2	49,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 25 prises Bubble	52,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 12 prises Aztek	41,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 6 prises Balls	31,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 10 prises Cairns	36,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 6 prises Kiddy	19,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 21 prises Rocky	43,89 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 22 prises Mini Foot	19,90 €
92920	27/10/10	38363	BPS 38	1 lot 14 prises Manip	20,89 €
90770	03/11/10	38363	DECATHLON QUETIGNY	30 TG 100 noires	75,00 €
90770	03/11/10	38363	DECATHLON QUETIGNY	5 ballerines Vuarde Jr 08/09 -- réf. 983909	105,00 €
90770	03/11/10	38363	DECATHLON QUETIGNY	5 ballerines Vuarde Jr 08/09 -réf 983910	105,00 €
90770	03/11/10	38363	DECATHLON QUETIGNY	72 degaines Orbit poli Camp	504,00 €
91486	18/11/10	38363	POLYMOUSSE	Mousse de 152x33x30 avec 25cm mousse 28 kg + 5 cm mousse 17 kg	120,00 €
91486	18/11/10	38363	POLYMOUSSE	Housse bâche	105,00 €
95447	23/11/10	38363	BEAL	3 cordes Wall Master 6 uni core 10,5mmx4m BCC	200,07 €
95447	23/11/10	38363	BEAL	1 flacon marqueur pour corde-rope	6,93 €
95447	23/11/10	38363	BEAL	12 flacons pure grip	55,29 €

95447	23/11/10	38363	BEAL		2 boules de magnésie 2x35 g	7,74 €
38363	29/11/10	38363	ALTISSIMO	✓	1 macro volume Stalactite L (sur mesure/TD+) Merlin 3 – vert pomme	984,46 €
38363	29/11/10	38363	ALTISSIMO	✓	1 macro volume Colonnnette S (sur mesure/à visser) Chromatine – vert foncé	164,69 €
38363	29/11/10	38363	ALTISSIMO	✓	1 macro volume Colonnnette S (sur mesure/à visser) – Chromosone X – vert pomme	164,69 €
38363	29/11/10	38363	ALTISSIMO	✓	1 macro volume Colonnnette S (sur mesure/à visser) Chromosone Y – orange	164,69 €
38363	29/11/10	38363	ALTISSIMO		1 corde Cobra 10,3mm- 200m (valeur 303,60 €)	Offerte
38363	02/12/10	38363	LA SPORTIVA		10 paires chaussons d'escalade Mantis (1-38, 1-39, 2-40, 2-41, 1-42, 1-43, 1-46, 1-47)	464,70 €
38363	02/12/10	38363	LA SPORTIVA		1 paire chausson Testa Rossa, peinture 35	88,55 €
91664	22/10/10	38363	VERTIKADOMIA		1 lecteur RFID, 40 puces 5FID et 1 seringue pour puce RFID corde	566,00 €
70657	19/03/10	38365	VIVARIS BUREAU	✓	2 poubelles accueil 30 L 38*H75	131,56 €
70657	19/03/10	38365	VIVARIS BUREAU	✓	1 tableau blanc émaillé 120*H90	94,48 €
70657	19/03/10	38365	VIVARIS BUREAU	✓	1 sherpa Soho avec module D4 extension	120,61 €
70657	19/03/10	38365	VIVARIS BUREAU	✓	2 corbeilles papier ajourées noires 237	7,18 €
70657	19/03/10	38365	VIVARIS BUREAU	✓	2 caissettes à monnaie 20*9*16	31,10 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	1 plan compact avec extension convivial, L200*P120*H74	301,40 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	1 bureau 4 pieds L 120*P60*H74 quattro classic hêtre anthracite	94,48 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	1 caisson mobile 3 tiroirs dont 1 dossier suspendus	162,66 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	1 armoire portes rideaux 2 tablettes L120*P45*H105 anthracite	205,72 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	5 sièges 4 pieds empilables revêtement tissu noir	149,50 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	2 chauffeuses sur patins 2 places simil cuir club noir	767,84 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	2 sièges dactylo contac permanent noir avec accoudoirs réglables	236,80 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	1 lampe Axel L49*H32 noir	46,64 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	1 porte-manteau simple H180	46,64 €
70655	19/03/10	38366	VIVARIS BUREAU	✓	4 mange-debout 1 plateau H110 diamètre 60 alu	239,20 €

1 478,53 €

553,25 €

384,93 €

4 675,16 €

70655	19/03/10	38366	VIVARAIS BUREAU	✓	16 tabourets mange-debout azur L45*H89*P45 alu	937,66 €
70655	19/03/10	38366	VIVARAIS BUREAU	✓	1 table basse 60*60 hêtre anthracite	70,56 €
70655	19/03/10	38366	VIVARAIS BUREAU	✓	1 vitrine intérieure fond liège 9A4 L102.5*P4.5*H98	191,36 €
70655	19/03/10	38366	VIVARAIS BUREAU	✓	1 armoire à pharmacie vide 2 portes 53*53*20 grise	118,40 €
70655	19/03/10	38366	VIVARAIS BUREAU	✓	5 rayonnages archives L200*P50*H220 4 tablettes	717,60 €
70655	19/03/10	38366	VIVARAIS BUREAU	✓	1 cendrier en acier + corbeille côtés en alu fixation au sol	388,70 €
70886	17/03/10	38372	VAUDE SPORT		2 cordes Tower 10,5mm, 200m oasis	760,60 €
70886	17/03/10	38372	VAUDE SPORT		2 cordes Tower 10,5mm, 200m lava	760,60 €
70886	17/03/10	38372	VAUDE SPORT		1 corde Osprey 10,3mm, 200 m fire	322,90 €
70886	17/03/10	38372	VAUDE SPORT		1 corde Osprey 10,3mm, 200 m sky	322,90 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		350 cordes Wall master 6 uni core 10,5mm*35m	577,22 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		20 cordes Wall master 6 uni core 10,5mm*30m BCC	1 010,02 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		1 corde Wall master 6 uni core 10,5mm*200m	324,71 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		5 cordes Wall school uni core 10,2mm*30m BCC	248,03 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		20 cordes Wall school uni core 10,2mm*20m BCC	667,38 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		1 corde Wall school uni core 10,2mm*200m	324,71 €
70853	11/03/10	38373	BEAL		1 corde Top gunil 10,5mm*200m	331,89 €
70656	31/03/10	38422	PACOTTE & MIGNOTTE	✓	1 corde antipodes 10,5mm*200m	204,52 €
70656	31/03/10	38422	PACOTTE & MIGNOTTE	✓	1 banque d'accueil	6 803,50 €
70656	31/03/10	38422	PACOTTE & MIGNOTTE	✓	1 étage cloison séparative	3 874,22 €
70656	31/03/10	38422	PACOTTE & MIGNOTTE	✓	4 caissons comprenant 5 casiers de rangement	1 018,32 €
73331	26/03/10	38437	S.N.J.B.	✓	3 visseuses à choc Makita BTD130FRFE 14.4V livrées encoffret avec 2 batteries 3.0AH Li-ion + chargeurs	1 378,41 €
73102	31/03/10	38438	FOUSSIER	✓	1 boîte aux lettres Bybloss DF blanc	91,35 €
73301	18/03/10	38486	LEROY MERLIN	✓	1 échelle trans 2x8 PRO 229/370M HYMER 67451783	119,00 €
						2 167,00 €
						3 688,48 €
						11 696,04 €
						198,00 €

73301	18/03/10	38486	LEROY MERLIN	✓	1 échelle trans 3X9 brico 256/564M ALPE 67346853	79,00 €
73301	18/03/10	38487	LEROY MERLIN	✓	1 nettoyeur Karcher K5.600+T200 460L/H 66833802	299,95 €
73301	18/03/10	38487	LEROY MERLIN	✓	1 diable rigide transform 250kg HT1842 - 66999800	43,50 €
70076	31/03/10	38496	AUDIO VIDEO	✓	1 ensemble sonorisation (4 enceintes, 1 ampli, 1 table mixage, 2 micros, câble)	2 221,08 €
70076	31/03/10	38496	AUDIO VIDEO	✓	1 ensemble vidéo (1 écran Sony, 1 PC Dualcore, codons)	1 690,00 €
69988	13/04/10	38512	GUNNEBO	✓	1 coffre-fort Complice FC3C 80 CSTB - Mpx+3T - 3 Tab, n° série 161681, Poids 138 KG	1 554,80 €
76789	29/04/10	38593	IKEA	✓	4 fauteuils Bäckerö Esprit	324,00 €
76789	29/04/10	38593	IKEA	✓	2 canapés Bäckerö Esprit	280,00 €
76789	29/04/10	38593	IKEA	✓	1 étagère Expedit 79x79, motif noyer	19,95 €
76789	29/04/10	38593	IKEA	✓	2 tables rangement Bäckerö 123x60x43 Esprit	114,00 €
74114	17/05/10	38668	CARREFOUR TOISON	✓	1 téléphone CCP01 + nova 350 orange + nova 350 vert	49,70 €
73919	31/05/10	38729	AU VIEUX CAMPEUR	✓	1 coupe-corde sem07	89,82 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN		1 jeu de 6 clés 6 pans à tête sphérique	33,79 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN		4 bacs gerbables+palettis. Gris 60 L	107,50 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN	✓	1 composition de 35 outils avec caisse	363,58 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN	✓	1 panneau affichage liège 100x150 cm EKWO	56,81 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN	✓	1 chevalet mobile pour panneaux maxi LXH 150X100 cm	133,95 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN		2 kits départ galva H 2000mm LxP 1000x600 - 5 tablettes	220,06 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN		1 kit suivant galva H 2000mm LxP 1000x600 - 5 tablettes	99,27 €
78840	31/05/10	38741	MANUTAN		3 lot de 5 plateaux Isorel LxP 1000x600 mm	54,72 €
80704	07/07/10	38959	RETIF	✓	1 panneau trottoir pin laqué acajou + marqueur blanc	114,76 €
84198	29/09/10	39256	ENTRE PRISES	✓	Mur d'escalade avec tapis	20 325,18 €
70043	30/09/10	39372	JDC	✓	1 EFT 930 BEM (Terminal Portable Bluetooth SAGEM)	789,36 €
91580	26/10/10	39417	PETZL	✓	4 casques Elios 2 blancs	145,38 €

1 069,68 €

94225	17/11/10	39586	MAISON HOTELIERE	✕	1 vitrine snacking ventilée – série N. 442100400500069	586,04 €	
89399	02/12/10	39689	PACOTTE & MIGNOTTE	✕	1 comptoir rangement	3 766,36 €	} 5 309,07 €
89399	02/12/10	39689	PACOTTE & MIGNOTTE	✕	1 présentoir arrière	994,71 €	
89399	02/12/10	39689	PACOTTE & MIGNOTTE	✕	1 étage cloison séparative	598,00 €	
						106 704,29 €	



LEGENDE MURS		LEGENDE SOLS	
BA6	Bandage panneau plan inox miroir	R	Résine
BE2	Bandage bloc perforé 50 %	RS	Pénurie de sol
BE3	Colle acier laqué	TA	Tapis
VE6	Isolant bois joint	TR	Tout grille-pieds
BE4	Bandage aluminium anodisé en tôle d'acier laquée	TR1	Pisoloce métallique
F	Feutrage	TR2	Risoloce élastique
PS2	Feutrage sur panneau bois / structure artificielle / fenestration	TR3	Vegetation engazonnement
VE5	Feutrage sur panneau bois / structure artificielle / fenestration	TR4	Tout d'échelle pour voirie engazonnée
VFR	Chassis vitré verre, café		
V	Chassis vitré		
VC	Chassis vitré		
CC	Corde-croquis		
M	Mise		

**ORU DES GRESELLES**  
**STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE**

VILLE DE DIJON  
 Services des sports BP 1010 21033 DIJON CEDEX, tél : 03 80 74 41 49

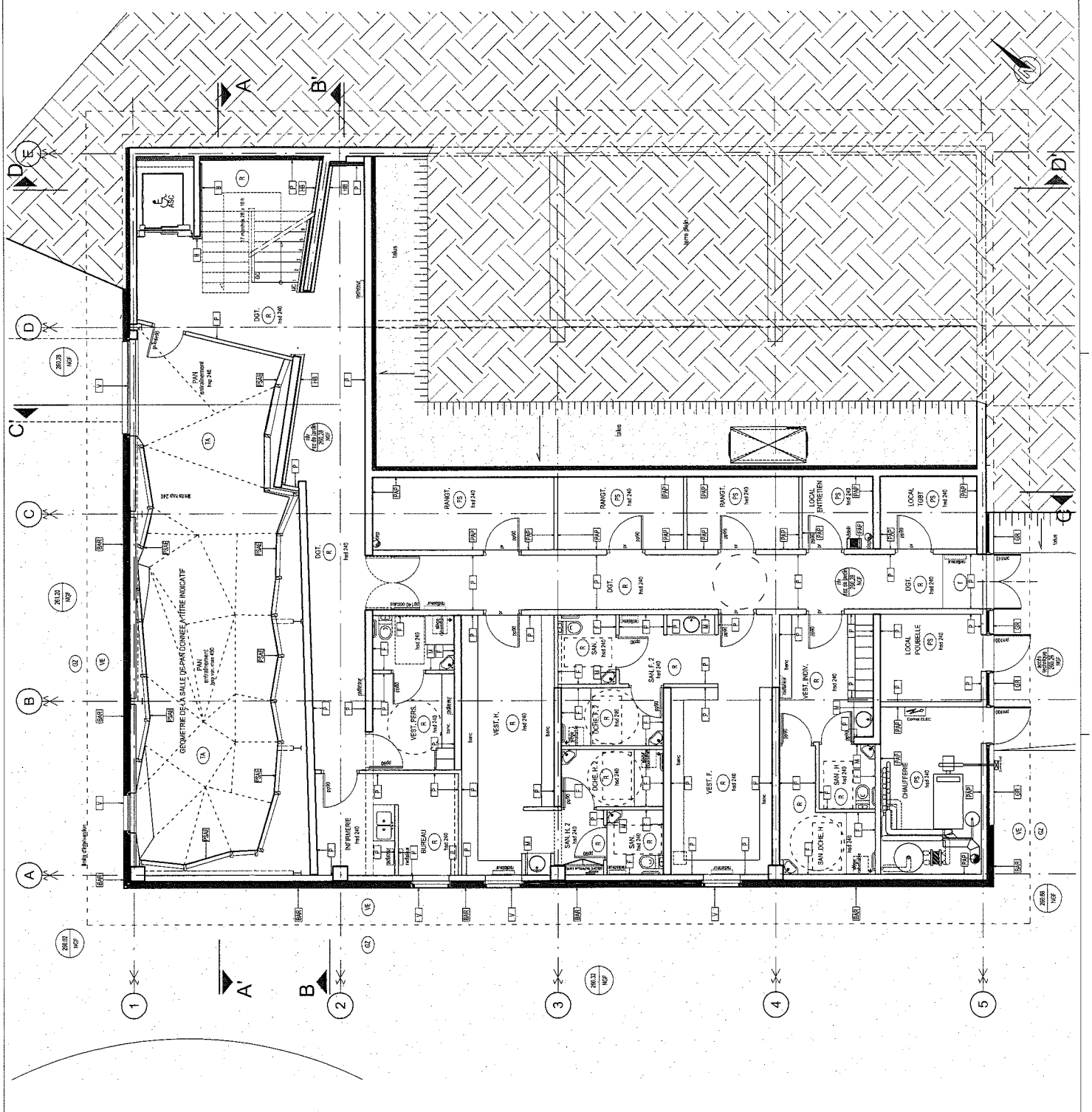
QUALICONSULT  
 5 rue de la grande île 21121 Fontainebleau, tél : 03 80 83 03 03

STOFFEL LEFEBVRE  
 Architectes D.P.L.G. - C.E.S.A.C.A.M.A  
 12 rue de la Fontaine - 20011 Paris  
 tél : 01 47 70 17 06  
 e-mail : stoffel@lefebvre.fr

BET MELLARDI  
 6 Impasse Plén Soleil 08130 AL HORTIC - tél : 03 89 40 16 89

PROJET / EXECUTION		DATE	
ESQUELLE	1/50	07 - 12 - 2007	
PROJET / EXECUTION		DATE	
ESQUELLE	1/50	07 - 12 - 2007	

NOTIFICATIONS:	
NO.	DATE
A	21 - 12 - 2007
B	24 - 01 - 2008
C	21 - 01 - 2008



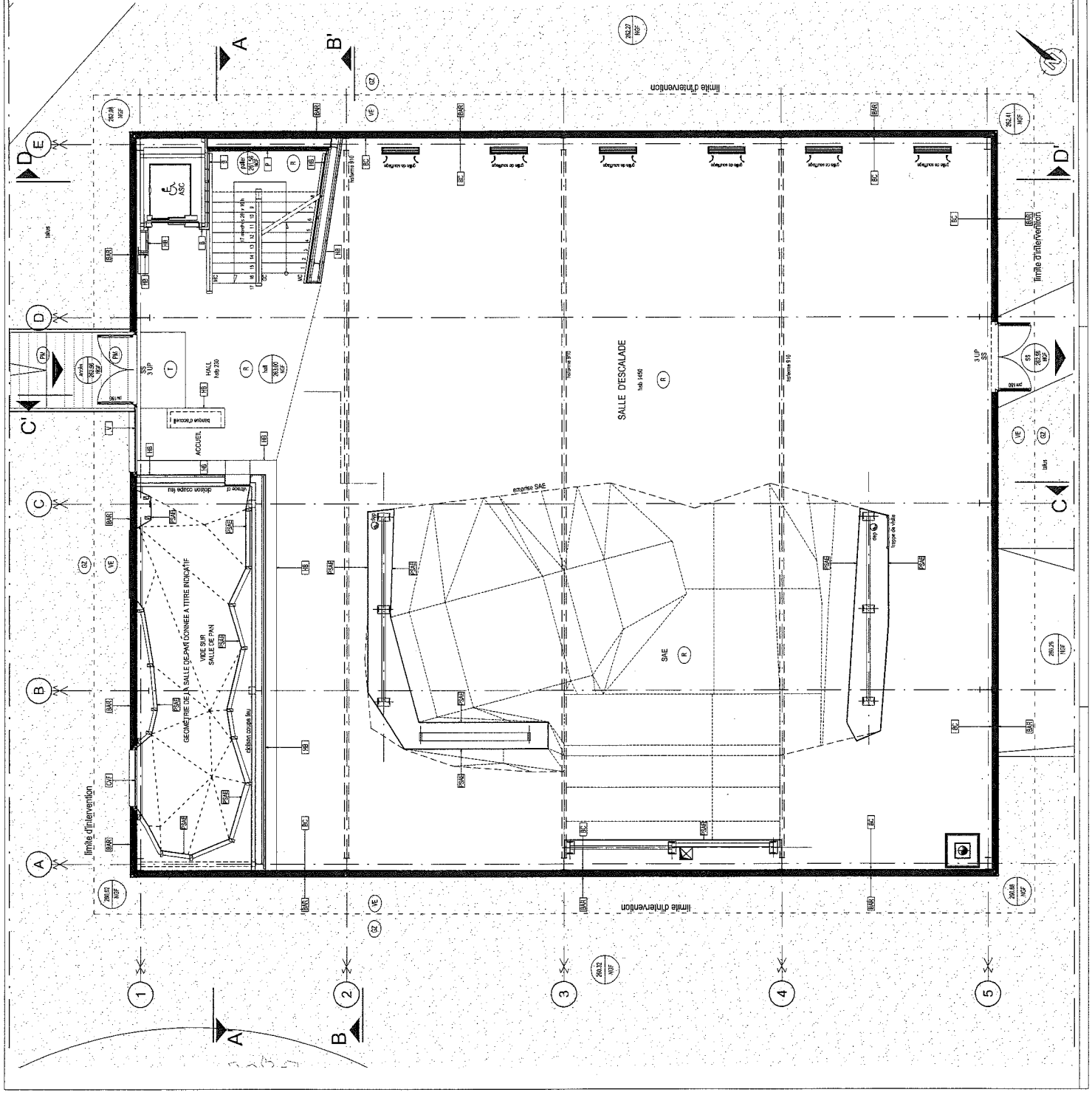
LEGENDE MURS		LEGENDE SOLS	
BAR	Barottage panneau plan inox minier	(B)	Résine
BR	Barottage bois parqué 50 %	(BS)	Peinture de sol
CR	Celle acide laqué	(A)	Tapis
IB	Habillage bois peint	(PA)	Tapis grille-pieds
B	Barottage décroché intérieur en tôle d'acier laquée	(PP)	Planchage métallique
P	Peinture	(PR)	Profil d'arrêt
PSA	Peinture sur panneau bois / structure artificielle d'escalade	(S)	Végétalisation engazonnement
PMP	Peinture outill-possibilité	(SE)	Nid d'abeille pour voirie engazonnée
VR	Chassis vitré verre collé		
VRI	Chassis vitré laqué rideau		
VR	Chassis vitré		
VRG	Aluq. courante		
VRG	Géométrie		
M	Minier		

## ORU DES GRESILLES STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE

**VILLE DE DIJON**  
 Service des sports BP 4100 21033 DIJON CEDEX, tel : 03 80 74 61 46  
**QUALICONSULT**  
 5 rue de la grande île 21121 Fontaine-Française tel : 03 80 63 03 53  
**STOFFEL LEFEBVRE**  
 Architecte D.P.L.G. - C.E.S.H.C.Q.M.A.  
 12 rue de la Fontaine - 21011 Paris  
 tel : 01 43 20 15 15 / 01 43 20 17 66  
 e-mail : stoffel.lefebvre@orange.fr  
**BET MELARDI**  
 6 impasse Petit Saut 68130 AL VOIRCH - tel : 03 89 40 16 89

PROJET / EXECUTION		PLANET	
PROJET :	1950	DATE :	07-12-2007
PROJET / EXECUTION :		PROJET / EXECUTION :	
PROJET / EXECUTION :		PROJET / EXECUTION :	

NO	DATE	LIBELLE
A	21-12-2007	Modification position encastrement / largeur escalier
B	21-01-2008	Modification escalier
C		



**SALLE D'ESCALADE DE DIJON**  
**« CIME ALTITUDE 245 »**

**PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE  
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE ET LA VILLE DE DIJON**

**Entre,**

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise représentée par son Président en exercice, dûment habilité par la délibération du Conseil de Communauté du 26 septembre 2013 et dénommée ci-après « le Grand Dijon »,

d'une part,

**et**

La Ville de Dijon représentée par son Maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2013,

d'autre part,

**Préalablement, il est exposé**

Le Conseil de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a, par délibération du 19 septembre 2013, déclaré d'intérêt communautaire la salle d'escalade Cime Altitude 245 et décidé le transfert de la gestion de cet équipement sportif de la Ville, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Le transfert de compétences emporte automatiquement la mise à disposition des biens, équipements et services nécessaires à leur exercice ainsi que les droits et obligations y afférents dans le cadre des dispositions des articles L.5211-17, L.1321-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ceci étant exposé, il a été arrêté et convenu ce qui suit

**Article 1 – Objet du procès-verbal**

En application des articles 1321-1 et suivants du CGCT, les biens appartenant à la Ville de Dijon nécessaires à l'exercice des compétences transférées sont mis à la disposition du Grand Dijon. Le présent procès-verbal a pour objet de constater cette mise à disposition.

Le transfert de compétences s'accompagne de la substitution du Grand Dijon à la Ville de Dijon pour l'ensemble des contrats afférents à la compétence transférée.

**Article 2 – Conditions et charges**

Du fait de la mise à disposition des biens, la Communauté de l' Agglomération Dijonnaise assume les obligations du propriétaire.

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise est substituée à la Ville dans les droits et obligations nés des contrats conclus pour l'aménagement, l'entretien et la conservation des biens remis.

Les biens demeurent cependant propriété de la Ville de Dijon.

La mise à disposition des biens a lieu à titre gratuit.

### **Article 3 – Publicité foncière**

La présente mise à disposition de biens ne constitue ni un transfert de propriété, ni un transfert de droit réel immobilier ; elle n'est en conséquence pas soumise aux formalités de publicité foncière.

### **Article 4 – Désignation de l'immeuble et du mobilier**

La désignation et la description des biens mis à disposition sont les suivantes:

- un bâtiment de 835 m<sup>2</sup> tel que décrit dans le plan figurant en annexe, situé 14 rue Marius Chanteur à Dijon sur une parcelle cadastrée AZ 82.

Ce bâtiment, dont le coût de construction s'est élevé à 2 605 355 € TTC, a ouvert ses portes au public le 1<sup>er</sup> avril 2010. Il est en parfait état de fonctionnement à l'exception de deux points qui sont en cours de résolution :

- des infiltrations d'eau sur la façade ouest ;  
- des difficultés d'accès à la centrale de traitement d'air qui rendent difficiles les interventions destinées à assurer sa maintenance ;

- le mobilier, dont la liste est jointe en annexe, appartenant à la Ville de Dijon, et dont la valeur initiale en 2010 était de 106 704 € TTC.

Le Grand Dijon et la Ville de Dijon déclarent avoir une parfaite connaissance des biens et du mobilier ainsi mis à disposition.

### **Article 5 – Situation juridique des biens et du mobilier**

Les biens et le mobilier listés à l'article 4 appartiennent en toute propriété à la Ville de Dijon qui, par convention d'affermage en date du 29 décembre 2009, dont la copie est jointe au présent procès-verbal, a décidé d'en confier l'exploitation, jusqu'au 31 décembre 2014, à l'Union des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA).

A Dijon, le

Pour la Ville de Dijon  
Le Maire,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué aux Sports  
et aux Travaux

Pour la Communauté de l'Agglomération  
Dijonnaise  
Le Président,

Gérard Dupire

François Rebsamen